

Conseil municipal du 21 mars 2018

M. le Maire informe que le conseil municipal est suspendu en raison de l'intervention d'une commerçante de la commune qui vient nous présenter ses remarques concernant les difficultés de circulation dans la commune.

L'ingénierie du Département sera informée de ces remarques et en particulier en ce qui concerne les places de stationnement sur la route.

Après cette intervention, la séance est reprise à 20 h 45.

Décision modificative

M. le Maire indique qu'il convient de prendre une décision modificative concernant l'éclairage du Chemin du Moulin pour un montant de 6 400€ au compte 2041582.

Taxe de gardiennage d'animaux errants

En raison du problème de divagation de divers animaux sur la commune, les services techniques sont régulièrement sollicités pour récupérer ces bêtes, retrouver les propriétaires et au besoin les nourrir.

M. le Maire propose au conseil de prendre une taxe pour le gardiennage des animaux errants d'un montant de 10 € par jour ainsi qu'une amende pour divagation d'animal sur la voie publique d'un montant de 68 €.

Semaine sportive-Jeux d'été en Berry

M. le Maire propose de reconduire une semaine sportive pour les jeunes de 12 à 17 ans cet été. Elle sera organisée par le comité départemental olympique. Elle aura lieu du 16 au 20 juillet 2018.

Le coût de cette opération pour la commune est de 1 100 €. Un supplément de 110 € sera demandé si une nuit campée est proposée.

Le conseil décide de fixer la participation des familles à 25 €, nuitée comprise.

Convention animation Marchés de France

M. le Maire informe le conseil qu'une charte va être signée entre la commune et le syndicat des marchés Cher/Indre pour proposer des animations sur la marché mais aussi pour négocier les différentes modifications du marché avec les vendeurs ambulants.

La date du 8 juin a été retenue pour signer la charte.

Convention utilisation de la piscine

M. le maire propose de signer une convention avec le centre aéré pour l'utilisation de la piscine les mercredis après midi du mois de juin et pendant la durée du centre aéré soit du 9 juillet au 10 août. Par ailleurs, la gendarmerie de Baugy ayant sollicité l'utilisation de la piscine pour des entraînements, une convention pourrait être établie pour cette occupation.

Prêt travaux piscine

M. le Maire présente la proposition du CA pour les travaux de filtration de la piscine. Soit 71 000€ sur 15 ans à un taux fixe de 1,38% avec une échéance trimestrielle.

Le conseil autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ce prêt.

Jobs d'été

M. le Maire propose de retenir les candidatures arrivées à ce jour, soit 10 jeunes de 16 à 18 ans pour la semaine du 16 au 20 juillet 2018. Une équipe de conseillers préparera les travaux et suivra ces jeunes pendant la semaine.

Deux jeunes de plus de 18 ans seront recrutés aux services techniques pour renforcer l'équipe pendant la saison des congés.

Plan de financement Rue des Troènes et rue des Peupliers

M. le Maire informe le conseil que les crédits « amendes de police » sont épuisés pour 2018. Il convient donc de monter un dossier DETR.

Questions diverses

- M. le Maire informe le conseil d'un courrier du Conseil départemental concernant le Fonds de Solidarité au Logement. Le conseil, conscient de l'aide apportée par cet organisme, décide tout de même de garder sa volonté de gérer les dossiers de demande d'aide de Baugy par le biais du CCAS. M. le Maire rencontrera Madame VILLORA pour échanger sur le sujet.
- M. le Maire informe que l'Association Patrimoine Balgycien propose une journée « passe ton certif' à Baugy » le 2 juin prochain.
- M. le Maire relance les conseillers sur les propositions de candidats pour la vigilance citoyenne.
- M. le Maire informe le conseil que le comité des fêtes souhaite organiser une journée « pêche » le 26 août prochain sur le site des grands fossés. Il demande à Mme Aurore BONTEMPS de prévoir un empoissonnement approprié.
- M. le Maire annonce la naissance du fils d'un agent. Il propose de constituer une enveloppe et de préparer un vin d'honneur.
- M. le Maire demande de définir la forme et la couleur des candélabres de la commune. Ils seront de la même forme que celui du chemin du moulin et de couleur grise.